

5782
—
218

Fédération des
associations charbonnières
de Belgique -

10 décembre 1929.

C.A.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre note du 4 décembre et en réponse à la demande que vous adressent la Fédération des Associations Charbonnières de Belgique et l'Administration des Mines, j'ai l'honneur de vous faire connaître que nous ne possédons pas de reproduction en plâtre des hauts-reliefs de Constantin Meunier.

Comme il est souhaitable que le projet des Associations Charbonnières puisse se réaliser, je me permets de vous rappeler qu'à Gand, en 1924, à l'Exposition de la Coopération ouvrière, le Monument au Travail a été érigé en forme d'hémicycle, précisément à l'aide des moulages recouverts d'une peinture bronzée. Mais j'ignore où ces plâtres ont été déposés en suite. J'ignore aussi s'ils appartiennent à la famille Meunier. Les organisateurs de l'Exposition minière de Liège pourraient peut-être s'adresser à M. le député Louis Pierard, qui était un des promoteurs de l'exposition de Gand et qui pourrait, sans doute, leur donner des indications utiles sur le moyen d'obtenir ces moulages.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
Beaux-Arts, des Lettres
ET DES
Bibliothèques publiques

DIRECTION

e Section

N° *1078*

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de l'Administration.

Bruxelles, le 4 Décembre 1929
52, Boulevard du Régent.

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous transmettre,
pour avis, la copie ci-jointe, d'une lettre de la Fédération
des Associations charbonnières de Belgique.

Je vous prie de bien vouloir exa-
miner cette requête et de faire parvenir votre rapport
aussitôt que possible.

Pour le Ministre
Le Directeur Général

E. M. D.

Monsieur le Conservateur en Chef des Musées royaux des Beaux-Arts
Bruxelles

Bruxelles le 28 Novembre 1929

Copie

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de solliciter l'autorisation de pouvoir disposer, afin de la placer dans le Palais des Mines de l'Exposition de Liège (1930), d'une des reproductions en plâtre que l'Etat possède d'un bas relief de Constantin Meunier destiné au Monument du Travail.

La Fédération des Associations Charbonnières de Belgique et l'Administration des Mines, organisent à Liège une exposition en commun, comportant 2.000 M² de superficie, exposition à laquelle elles s'efforcent de donner une ampleur digne du centenaire de l'indépendance nationale.

Le placement de la partie de l'oeuvre de Meunier intitulée "La Mine", dans le hall monumental d'entrée du Palais des Mines, constituerait un attrait de premier ordre non seulement pour cette exposition particulière, mais pour l'Exposition de Liège tout entière.

D'autre part, l'oeuvre du grand statuaire pourrait être admise par les nombreux visiteurs de l'Exposition dans des conditions particulièrement heureuses, étant donné le cadre dont cette oeuvre serait entourée.

Nous exprimons donc l'espoir que vous voudrez bien accorder cette autorisation, qui ne nous paraît présenter que des avantages de quelque point de vue qu'on se place.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le Directeur Général
(Sé) Cam. Legrand

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts